

Conférence de presse UDES | 23 novembre 2021 Intervention Hugues Vidor

Bonjour à toutes et à tous,

INTRODUCTION

Merci de votre présence et de votre intérêt pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

A l'issue de la crise sanitaire et à l'approche des échéances présidentielles nous avons voulu donner un nouvel élan à nos entreprises et nos employeurs.

Vous le savez le Covid a été un violent « stress test » pour nos entreprises. Selon l'observatoire national de l'ESS, en décembre 2020 les entreprises de l'ESS avaient perdu 0,9% de leurs emplois par rapport à l'année précédente, montrant ainsi une meilleure résilience que le secteur privé qui lui subissait une baisse de 2 %.

L'ESS apparait donc, malgré le contexte économique et sanitaire incertain, dans une dynamique positive.

L'ESS crée de l'emploi et surtout, génère de l'emploi durable qui parait moins éprouvé par les crises. Il y a une qualité d'emploi spécifique à l'ESS qui, assurément, séduit.

Cette capacité et cette attractivité doivent être renforcées à un moment où les Français aspirent à de nouveaux modèles économiques robustes et protecteurs, des modes d'entreprendre différents, des modes de production plus locaux et plus éthiques, autant de valeurs structurelles de notre secteur.

Pour répondre à cette appétence mais aussi pour montrer en quoi il est important pour nous de travailler sur la raison d'être de nos entreprises dans un contexte où l'ESS est challengée depuis la loi PACTE par des entreprises qui manifestent leur volonté d'agir dans l'intérêt général, nous avons voulu « sonder » nos employeurs, évaluer leur volonté d'aller encore plus loin dans leurs spécificités et dans leurs engagements sociaux et écologiques. Nous portons une ambition en ce sens, celle de mieux articuler valeurs de l'ESS et pratiques de ses employeurs. Et cette ambition est pour nous et dans notre conception de la responsabilité au regard des échéances qui se profilent, le préalable au Manifeste que nous adressons à l'attention des candidats à l'élection présidentielle et que nous aurons plaisir à vous dévoiler.

1. Commençons par parler de l'enquête menée auprès de 700 employeurs associatifs, mutualistes et coopératifs.

Cette enquête – menée avec le soutien d'Aesio Mutuelle – montre qu'ils persistent et signent dans leur volonté de rester « différents ». La crise n'a rien enlevé à cette détermination.

Les résultats laissent apparaître 4 enseignements majeurs :

- **Ce sont des entreprises citoyennes** : 69 % des employeurs de l'ESS considèrent que la réalisation de **missions d'intérêt général et d'utilité sociale** constitue un facteur différenciant l'ESS de l'économie de marché traditionnelle ou de la fonction publique.

- **Ce sont des entreprises qui valorisent la promotion sociale et la formation professionnelle** : 90% des entreprises de l'ESS versent une contribution à la **formation professionnelle** supérieure à la contribution légale.
- **Ce sont des entreprises démocratiques** : 58% des employeurs de l'ESS considèrent que la **participation des salariés à la vie et aux orientations de l'entreprise** est une des spécificités de l'ESS qui la distingue le plus de l'économie de marché traditionnelle et de la fonction publique et que la transparence décisionnelle, en matière de gouvernance et de management, est un domaine d'action où l'ESS fait preuve d'une véritable avance par rapport à l'économie de marché traditionnelle ou à la fonction publique.
- **Ce sont des entreprises qui mettent le dialogue social** au cœur du management : 64 % des employeurs de l'ESS affirment que veiller à la constance du **dialogue à tous les niveaux** (dialogue professionnel, social, avec les IRP) constitue une de leur priorité managériale.

2. Ces chiffres sont autant d'éléments sur la capacité de nos employeurs à porter leur différence dans la relation d'emploi et à s'engager à aller plus loin dans ce cadre

C'est tout le sens de l'appel aux employeurs engagés que nous lançons. Un appel qui vise à améliorer -non pas l'employabilité du salarié- mais bien l'employeurabilité de nos employeurs, c'est à dire leur capacité à créer de l'emploi de qualité, à offrir des emplois prenant en compte les nouvelles aspirations des citoyens, à impliquer les salariés dans la définition et la conduite du projet d'entreprise à faire vivre le dialogue social au sein de son entreprise ou à être acteur de la transition écologique. L'employeurabilité est mesurée à l'aune de l'attractivité de l'employeur sur le marché du travail et des modes d'actions de l'entreprise en tant qu'organisatrice de la relation d'emploi.

Concrètement notre appel engage nos employeurs à « faire plus et faire mieux » en matière de :

1. **Qualité de vie au travail** : nous nous engageons à porter une attention particulière à l'articulation de la vie professionnelle et de la vie personnelle ou citoyenne. Ils cherchent à concilier au mieux les impératifs personnels auxquels font face les salariés (aidants familiaux, gestion des enfants, engagements associatifs et citoyens) avec les exigences professionnelles. La protection de la personne, dans toutes les dimensions et les temps de sa vie et dans le respect de sa vie privée, est au cœur des préoccupations des employeurs de l'ESS.
2. **Parcours professionnel des salariés**, nous nous engageons à favoriser la promotion sociale des salariés, notamment par la formation professionnelle continue sous toutes ses formes et à pousser les efforts financiers de formation au-delà du minimum légal, au moyen de contributions conventionnelles, dans le but de renforcer l'accès à la formation professionnelle.
3. **Gouvernance démocratique**, nous nous engageons à favoriser la participation des salariés en les associant aux instances de gouvernance. Ils militent pour une représentation égale entre les femmes et les hommes.
4. **Dialogue social**, nous nous engageons, dans un but de citoyenneté économique, à informer les salariés sur leurs droits sociaux et portent une attention à la prise de responsabilité syndicale au sein des entreprises : l'engagement salarié et le développement d'une culture commune du dialogue social sont un facteur de développement de l'entreprise.

5. **Mutation écologique face au réchauffement climatique.** Nous nous engageons à adapter les métiers et les compétences de nos collaborateurs aux enjeux de la transition écologique ; à nous donner les moyens de mesurer les impacts écologiques de leurs activités et leurs impacts sur la production de CO2 à travers le déploiement d'un bilan carbone adapté.

Et l'UDES de son côté s'engage à mesurer, par une série d'indicateurs annexés à l'appel et par une interrogation des employeurs tous les 2 ans, la mise en œuvre de ces engagements.

- On va **évaluer le développement des pratiques démocratiques** dans les entreprises en donnant la capacité aux employeurs de s'autoévaluer à partir de quelques indicateurs comme la proportion de salariés prenant part aux instances de gouvernance avec voix consultative ou délibérative.
- On va **évaluer le développement de la qualité de l'emploi** au sein de l'ESS à partir d'indicateurs comme l'existence de cadres permettant l'articulation des temps de vie dans l'organisation du travail.
- On va **évaluer la manière dont sera prise en main la question de la transition écologique** dans les entreprises de l'ESS à travers notamment les indicateurs suivants : les déplacements des collaborateurs domicile / travail (voitures ; co-voiturage deux roues ; TGV grandes lignes ; TER ; transports en commun) ou encore les déplacements professionnels des collaborateurs (voiture ; co-voiturage ; deux roues ; TGV).
- En ce qui concerne le **dialogue social** un indicateur d'évaluation pourra être la mise en place d'instances de formation et d'information sur les droits sociaux des salariés au sein de l'entreprise.
- Enfin, pour **évaluer l'accompagnement des salariés dans leurs parcours professionnel**, le taux de personnes ayant suivi une formation au cours de l'année sera par exemple un indicateur intéressant à suivre.

Un baromètre tous les 2 ans interrogera la réalité de la prise en main de ces indicateurs dans les entreprises afin de donner du sens à la manière dont ces engagements vivent.

3. Cet appel des employeurs engagés est le préalable du Manifeste que nous adressons aux candidats à l'élection présidentielle

En effet, il nous semblait important de pouvoir affirmer qui nous sommes et quelle est notre contribution au bien commun avant de formuler nos propositions et demandes à l'endroit des pouvoirs publics et d'agir ainsi au bénéfice de tous les Français.

3.1. Dans ce Manifeste nous plaçons pour que l'ESS soit un levier incontournable de la relance économique et de la création d'emplois.

Nous représentons plus de 10% de l'emploi et près de 14 % des emplois privés en France. Nous comptons plus de 220 000 établissements employeurs et 2,4 millions de salariés.

Nous jouons un rôle essentiel dans la relance de l'économie et dans la réponse aux défis sociétaux (lutte contre le décrochage scolaire, soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes

en situation de handicap, lutte contre l'exclusion et le chômage, développement de l'économie circulaire, promotion de l'économie du partage grâce au numérique...).

Les employeurs de l'ESS doivent être mis au cœur de la création d'emplois non délocalisables. Ils contribuent à la création comme au développement de nombreux emplois de proximité, caractérisés par leur finalité sociale et leur ancrage territorial.

Sur le développement de l'ESS : Accompagner financièrement les entreprises qui investissent dans l'impact social et environnemental de leurs activités et la mise en place d'une prime à la transition.

Sur l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi : Mettre en place une garantie d'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi financée par l'Etat mais administrée au niveau local permettant de flécher les dépenses passives du chômage de longue durée notamment vers l'emploi dans l'économie non marchande, les secteurs du « care » et l'économie verte. Les collectivités locales seraient ainsi aidées pour développer de nouveaux emplois correspondant aux besoins des citoyens et les demandeurs d'emplois bénéficieraient d'une allocation d'embauche leur permettant de retrouver le chemin du travail.

3.2. Nous souhaitons une impulsion encore plus forte en faveur du développement de l'emploi des jeunes

Les jeunes représentent une ressource considérable pour le pays. Nos entreprises participent à leur intégration dans l'emploi et plus largement dans la société. Sources de nouveaux emplois dans l'action sociale, le sport, la culture, l'assurance, la transition énergétique et écologique, elles permettent aux jeunes en milieu rural comme urbain de bénéficier d'une première expérience professionnelle tout en ayant des perspectives d'évolution. Par la promotion de valeurs comme la solidarité, l'équité, la coopération ou la démocratie, le secteur de l'ESS se confond avec l'aspiration des jeunes en quête de nouvelles valeurs et qui cherchent à donner un sens à leur parcours professionnel.

Alors que plus de la moitié de jeunes diplômés en 2020 sont toujours à la recherche de leur premier emploi, il convient de valoriser davantage les métiers de l'ESS auprès des jeunes et d'accompagner les employeurs et les salariés du secteur dans cette dynamique.

Placer l'ESS au cœur de l'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés dans la vie professionnelle :

- Consolider les 40 000 parcours emplois compétences dans le secteur associatif et les élargir aux jeunes diplômés dans les QPV et ZRR. Dans ce cadre, travailler sur le paramétrage et le ciblage du dispositif afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins des employeurs.
- Créer 50 000 VTE (volontariat territorial en entreprise) solidaires et verts pour les jeunes diplômés afin de développer des projets d'ingénierie (développement de produits/services, gestion de projet et ingénierie financière) dans les PME et associations de moins de 50 salariés en visant particulièrement les projets d'utilité sociale et de transitions numériques et environnementales en sortie de crise. Harmoniser par le haut les primes aux employeurs dans ce cadre.

3.3. Nous plaçons pour que les entreprises accélèrent leur transformation écologique et numérique

L'économie sociale et solidaire constitue un vivier en termes de bonnes pratiques. Nos entreprises de l'ESS ont un rôle important à jouer dans le verdissement de l'économie (coopératives, associations environnementales, d'insertion, ressourceries, recycleries...) d'une part et

l'accompagnement des acteurs dans la numérisation de l'économie, d'autre part, notamment en luttant contre l'illectronisme et la fracture numérique en direction des personnes fragiles. Par leur ancrage et leur dimension locale, les acteurs de l'ESS démontrent au quotidien notre capacité à inventer de nouvelles réponses aux enjeux de mobilité, de consommation durable, de promotion des énergies renouvelables, du numérique ou encore d'insertion sociale et professionnelle au plus près des citoyens.

Mettre en place un bilan carbone et, dans la mesure du possible, une mesure de l'impact écologique (biodiversité, paysage...) des produits et des services dans toutes les entreprises pour accélérer la transition énergétique et écologique en accompagnant les mesures d'impact par des outils ad hoc pédagogiques et didactiques.

3.4. Nous demandons à renforcer la protection sociale et l'accompagnement des personnes les plus fragiles

Le vieillissement de la population représente un défi majeur d'ordre sociétal, économique et financier que la crise sanitaire de la COVID-19 a mis en lumière. Il convient, de faire converger les politiques du handicap et de l'avancée en âge.

Renforcer l'accompagnement aux personnes fragiles en assurant le financement d'une cinquième branche de la sécurité sociale à travers des moyens renforcés au niveau de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie). Dans ce cadre, examiner la proposition de la CNSA (Conférence nationale santé et autonomie) de relever le taux de CSG en articulant cette proposition avec des solutions assurantielles complémentaires et en garantissant l'équité des financements quels que soient les départements.

3.5. Nous estimons qu'il faut repenser les mutations et modes d'organisation du travail

La crise sanitaire a accéléré les mutations du travail (développement du télétravail, ventes à distance, bouleversement de la hiérarchie des métiers). Cette accélération transforme profondément les métiers et les compétences.

Il est donc nécessaire d'accompagner ces mutations et évolutions, en favorisant la démocratisation de la participation des salariés dans l'entreprise et en repensant les modes d'organisation du travail ainsi que les outils proposés aux salariés d'une part et en valorisant la formation vers les métiers en faveur de la transition écologique et de l'utilité sociale mis en lumière par la crise sanitaire, d'autre part.

Inciter, avec une perspective d'amélioration de la qualité de vie au travail, au développement du télétravail partiel et volontaire comme un mode d'organisation des entreprises et du travail

Prévenir les inégalités d'accès à l'emploi pouvant être provoquées par le télétravail en :

- Luttant contre l'isolement des salariés et en facilitant le lien avec la communauté de travail
- Formant les salariés et managers aux outils numériques et aux nouveaux modes d'organisation du travail engendrés par le télétravail (management et communication à distance, formation aux équipements mis à disposition des salariés au domicile etc.)
- Accompagnant les personnes exerçant des métiers d'intervention non éligibles au télétravail dans la maîtrise des outils numériques et les rendre accessibles à tous.
- Mesurant les effets du télétravail sur l'emploi et le bien-être au travail

3.6. Développer la démocratie sociale et renforcer la place des acteurs dans le paysage patronal

La crise sanitaire a mis en exergue la capacité des employeurs de l'ESS à développer du lien et de la cohésion sociale tout en portant des modèles économiques innovants. Ils font vivre un dialogue social permanent dans les branches professionnelles et, pendant la crise sanitaire, ont permis de le maintenir à travers de nouveaux modes de dialogue et des solutions adaptées à la situation des salariés.

Redéfinir les critères de mesure de la représentativité patronale multiprofessionnelle en raison du rapprochement des branches professionnelles ainsi que la place des organisations patronales présentes à ce stade dans le paysage patronal :

- Établir de nouveaux critères autres que le nombre de branches.
- Maintenir la capacité à intervenir dans un champ d'activité multi sectoriel juridiquement défini par l'Etat et le ministère du travail : économie sociale et solidaire, agriculture, culture.
- Assurer la présence des organisations multi professionnelles avec voix délibérative dans toutes les instances tripartites (État, partenaires sociaux) et dans l'ensemble des concertations.
- Faire entrer les organisations multiprofessionnelles dans les instances de l'AGFPN.
- Assurer la présence d'un représentant des organisations multi professionnelles dans les négociations nationales des ANI.

3.7. Développer l'Europe sociale et écologique

La crise sanitaire a davantage mis en exergue les besoins en matière d'accompagnement social des Européens et le rôle que les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent jouer pour favoriser une « reprise inclusive et juste ».

Renforcer le semestre européen dans le champ social en associant les partenaires sociaux sur le développement des services sociaux et leur financement 54.

Mettre en place un plan de développement des services sociaux au plan européen post crise, articulé avec le plan de développement de l'économie sociale.

CONCLUSION

En conclusion, notre manifeste qui comporte 60 propositions, devrait permettre aux candidats de faire de la France en 2027, une France plus sociale, plus solidaire, plus écologique. Ces valeurs, ces impératifs qui ont toujours été notre ADN sont devenus de véritables marqueurs politiques qui font consensus et qui restent au-delà de la querelle partisane.

Voici l'essentiel de notre actualité. Je vous remercie de votre attention et répons bien volontiers aux questions que vous souhaiteriez poser.